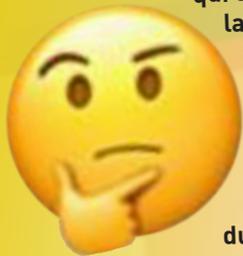




DEFENDONS l'enseignement professionnel !!

Une originalité française : l'école pour former à un métier

Entre la fin du XIX^e et le milieu du XX^e siècle, la France s'est dotée d'un dispositif de formation professionnelle qui constitue une originalité : l'apprentissage d'un métier s'effectue, majoritairement, dans le cadre scolaire (avec à la Libération l'effacement de la main-mise d'organisations patronales affaiblies et l'intégration croissante dans le dispositif de l'éducation nationale - plan Langevin-Wallon). En 2016, 665 200 jeunes (30% des lycéens) étaient inscrits.es en lycée professionnel, ceux-ci représentant 28 % des bachelier.es...



A partir des années 1980, à la faveur de la crise, le modèle français est remis en cause dans ce qu'il a de plus original. D'un côté, les établissements subissent des transformations de grande ampleur qui remettent en cause les finalités professionnelles des formations qui y sont dispensées (création du bac pro en 1985, fermetures de classes de CAP(A), passage autoritaire à un parcours en 3 ans, mixages de publics imposés...). De l'autre, des mesures sont prises qui placent l'entreprise au cœur des processus de formation et de certification, sur fond de surenchère entre les conseils régionaux et le MEDEF en vue de décider des contenus comme des ouvertures de formations dans une vision uniquement adéquationniste.

L'école accusée de tous les maux ...

L'opposition traditionnelle entre le "concret" et «l'abstrait», la "théorie" et la "pratique", le "général" et le "professionnel" sert un discours dévalorisant... l'école étant accusée d'être responsable du chômage (voir la campagne délétaire du MEDEF de l'automne 2017).

Le 9 février 2018, une réforme de l'apprentissage «qualifiée de «révolution copernicienne» par l'entourage de Muriel Pénicaud, Ministre du travail, est annoncée. Selon un responsable du Ministère du travail : «la philosophie de cette transformation est de permettre de passer d'un apprentissage sous la responsabilité des pouvoirs publics à un système régulé par le monde professionnel (...). On était à 80% formation professionnelle, 20 % d'apprentissage ; on veut passer à 20% en formation professionnelle, 80% en apprentissage. C'est un pari, une rupture très forte, on demande aux entreprises de prendre en charge la responsabilité de l'avenir des jeunes, de les former à la citoyenneté mieux que l'École » (sic).



NON à cette (contre)-réforme de l'apprentissage !

Nous sommes attachés à une formation professionnelle forte de ses trois voies (scolaire, par apprentissage et adulte) inscrites au cœur du Service Public, sachant que le développement de l'apprentissage ne peut pas être un objectif en soi. Si depuis plus de 20 ans, les gouvernements successifs mettent en avant l'apprentissage comme solution au chômage des jeunes, au-delà des incantations, le « tout-apprentissage » ne peut pas être la réponse.

L'objectif qui doit prévaloir est de permettre à tous les jeunes d'atteindre au moins une qualification de niveau V, pour leur assurer une insertion professionnelle durable et qu'ils deviennent des citoyen.nes éclairé.es. 50% des titulaires d'un bac pro ne travailleront pas dans leur spécialité de formation, il leur faut un « bagage théorique » qu'ils pourront réemployer... Nous défendons une formation professionnelle ambitieuse dans une perspective d'élévation du niveau scolaire global (scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans) dans un monde de plus en plus complexe et technologique. Pour ce faire, il faut que les lycées professionnels aient les moyens de permettre à tous les jeunes qui le désirent après le collège d'entrer et de réussir dans la voie professionnelle.



pour aller plus loin...



snetap@snetap-fsu.fr